

# INVITATION AU VOYAGE DES AÎNÉS

Pont à Marcq, le 30/04/2026

Madame, Monsieur,

Avec le retour des beaux jours, quel plaisir de se réunir et de partager des moments conviviaux.  
Cette année, la commission vous propose :



Le 12 juin 2026



La Baie de Somme



07h00

- Une participation sera demandée à chaque aîné de 65 ans et plus à hauteur de 15€/personne.
- Le conjoint accompagnant de moins de 65 ans pourra participer au voyage au prix de 50 €.
- Pour les cas particuliers d'enfants en situation de handicap ne pouvant rester en autonomie et accompagnant l'aîné, le forfait est le même que pour les conjoints de moins de 65 ans soit 50 €.

Cependant, le coût du voyage ne doit pas être un obstacle. Si vous rencontrez des difficultés financières, prenez contact avec M. FRANCKE afin qu'une solution puisse être trouvée avec le CCAS de la commune.  
(Tel : 03.20.84.80.80)

**En cas de désistement 15 jours avant la date du voyage, sauf pour raison de santé, la somme restera due.**

Nous serions heureux de vous compter parmi nous et vous invitons **à nous retourner le coupon réponse en mairie pour le 26 mai 2026 au plus tard.**

Dans l'attente de vous retrouver et partager cette journée ensemble.

Olivier FRANCKE, Adjoint  
Pour la commission des Aînés



Bulletin d'inscription au voyage des aînés 2026 – A déposer en mairie avant le 26 mai 2026

o Madame, o Monsieur, o Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Date de naissance : Mme \_\_\_\_\_ M. \_\_\_\_\_

Adresse : (résidence, Bât, Appt) \_\_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : o 1 personne de – 65 ans (50 €) o 1 personne de 65 ans et + (15 €)

o 2 personnes de 65 ans et + (30 €) o Accompagnant (handicap)– 65 ans (50 €)

**Aucun règlement à l'inscription, vous recevrez à votre domicile une facture avec la somme à régler à l'ordre du Trésor Public.**

**NOUVEAU:** Souhaitez-vous recevoir par mail les informations et actualités de la commission : o OUI o NON